



NOTE DE CADRAGE POLITIQUE MAROC / PARAGUAY

septembre 2013

-M. Horacio Cartes Jara, du parti de droite «Colorado », a remporté l'élection présidentielle, du 21 avril 2013, avec 45,98 des voix face à son principal rival du « Parti Libéral Radical Authentique » M. Efrain Alegre qui n'a obtenu que 36,93% des voix. M. Cartes Jara sera investi le 15 août 2013. La victoire de M. Cartes marque ainsi le retour au pouvoir de la droite et du parti historique « Colorado », qui a gouverné le pays pendant près de 61 ans, avant d'être délogé suite à la victoire électorale de l'ex Président de gauche M. Fernando Lugo en 2008. Richissime homme d'affaires converti en homme politique, M Cartes Jara s'est engagé à accorder la priorité au développement économique, promettant de gérer le pays de la même manière dont il gère ses entreprises, à savoir efficacité et respect de la dignité. Au-delà du programme d'action du Président élu, le scrutin de 21 avril 2013 marque le retour à l'ordre constitutionnel dans ce pays et met fin à la crise constitutionnelle, provoquée après la destitution par le Parlement, le 22 juin 2012, du Président Fernando Lugo, qui a été remplacé par M. Federico Franco, du Parti libéral radical authentique (PLRA), ancien allié de M. Lugo, jusqu'aux élections du 21 avril 2013. L'Ambassadeur José Félix Fernández Estigarribia avait été nommé Ministre des Relations Extérieures.

**Dr. Saâd Dine El Otmani, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération,** a représenté Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, aux cérémonies d'investiture du Président élu de la République du Paraguay, M. Horacio Manuel Cartes Jara, qui se sont tenues dans la capitale paraguayenne, Assomption, les 14 et 15 août 2013. Il est à signaler que l'Algérie ne figurait pas initialement sur la liste des participants ayant confirmé leur présence, Alger ayant, selon toute vraisemblance, dépêché, à la dernière minute, son Ambassadeur à Buenos Aires qu'après avoir pris connaissance de la participation du Maroc aux dites cérémonies.

**Sur le plan régional,** la décision de la réadmission du Paraguay au Mercosur a été prise lors de la réunion dudit Forum régional, tenue à Montevideo les 11 et 12 juillet 2013, et ce après que le pays ait organisé le 21 avril 2013 des élections présidentielles, marquant ainsi le retour à l'ordre constitutionnel. La réintégration du Paraguay au Mercosur était l'une des priorités de l'action extérieure du Président élu, M Cartes, qui avait annoncé que son équipe entamerait des contacts avec les pays de la région pour mettre un terme à l'isolement imposé au pays. Cependant le retour du Paraguay au Mercosur n'est pas exempt de polémique en raison de l'adhésion du Venezuela à ce bloc économique régional. Le Paraguay s'oppose à l'adhésion du Venezuela, que les autres membres ont accepté, en son absence. Il y a lieu de rappeler qu'outre la suspension du Marché commun sud-américain (Mercosur) suite à la destitution de l'ex Président M Fernando Lugo, le Paraguay a également été suspendu de l'Union des Nations sud-américaines (UNASUR), des Sommets Amérique du sud/Pays arabes (ASP) et Amérique du Sud –Afrique (ASA).

**Concernant notre Cause Nationale**, le Paraguay avait établi, en date du 9 février 2000, des relations diplomatiques avec la pseudo « rasd ». Ces relations n'ont pas pu voir le jour, et ont été gelées dès le 28 avril 2000 par Note Verbale DGPB/DAA01/n°117/00, émise par le Ministère paraguayen des Relations Extérieures, qui stipule que « le Gouvernement National a décidé de « geler » les relations initiées, compte tenu du Référendum qui a été demandé sur recommandation du Conseil de Sécurité des Nations Unies, dans le cadre du Plan de Paix qui est en cours d'instauration par ledit Organisme International, jusqu'à ce que les décisions finales soient adoptées par ledit Référendum »

Il convient de rappeler que le Procès-Verbal ayant sanctionné les travaux de la 1<sup>ère</sup> Session de la Commission Mixte Maroco-Paraguayenne, tenue à Rabat, le 9 mars 2009, précise que : « les deux Ministres ont accueilli, avec satisfaction, la nomination du nouvel Envoyé Personnel du Secrétaire Général de l'ONU pour le Sahara, M. Christopher Ross, tout en soulignant leur soutien à son mandat qui consiste à travailler avec les parties et les Etats voisins, sur la base de la résolution 1813 du Conseil de Sécurité, en prenant compte du progrès réalisé jusqu'à présent, en vue de parvenir à une solution politique, négociée, définitive et mutuellement acceptable. Les deux Parties ont souligné les efforts déployés par le Royaume du Maroc dans la recherche d'une solution définitive à ce différend, efforts qualifiés, par le Conseil de Sécurité, de sérieux et crédibles. De même, elles ont réaffirmé leur appui au processus de négociations en cours, et ont demandé aux Etats de la région de coopérer, pleinement, avec l'ONU, et les uns avec les autres, pour aller de l'avant, vers une solution politique et négociée ».

Aussi, M. Héctor Lacognata, ex Ministre paraguayen des Relations Extérieures, avait indiqué, lors de sa rencontre avec M. le Ministre, à l'occasion de sa visite au Maroc, le 26 octobre 2009, que « le Paraguay soutient une solution politique, pacifique et durable pour le règlement de la question du Sahara » soulignant que l'ONU demeure le cadre idoine pour parvenir à la résolution de ce conflit.

M. Lacognata a également fait part de la décision du Gouvernement paraguayen d'ouvrir une Ambassade au Maroc en 2010 souhaitant voir le Maroc ouvrir, sur la base du principe de réciprocité, une Ambassade à Asunción.

**Toutefois, le 18 août 2011, un communiqué conjoint a été signé avec le dénommé Haj Ahmed, soi-disant « ministre pour l'Amérique Latine de la pseudo RASD », par lequel les parties « réitèrent la volonté de leurs gouvernements à renforcer les relations bilatérales basées sur le respect mutuel et sur la défense des buts et des principes consacrés par la Charte des Nations Unies, en particulier l'autodétermination des peuples et la paix en tenant compte du Communiqué conjoint sur l'établissement des relations diplomatiques, signé le 09 Février 2000 ».**

Suite à cette décision unilatérale hostile à notre intégrité territoriale, le Maroc avait pris une série de mesures visant à sensibiliser les autorités paraguayennes sur l'inopportunité de ladite décision qui risquerait de compromettre l'évolution des relations bilatérales.

Le retour du parti conservateur « Colorado » au pouvoir après les élections du 21 avril 2013 a permis de reprendre le dialogue interrompu avec les autorités paraguayennes de droite pour les amener à de meilleurs sentiments à l'égard du Maroc et afin de les sensibiliser sur l'inopportunité de la décision unilatérale prise par l'ex Ministre des Relations Extérieures M. Lara Castro. C'est dans ce contexte que **Monsieur le Ministre Délégué a effectué, le 11 juin 2013, une visite de travail au Paraguay** au cours de laquelle, Monsieur Youssef Amrani a eu des entretiens avec le Président élu M. Horacio Cartes de même qu'avec Mme Leila Rachid,

membre de l'équipe de transition gouvernementale et ex Ministre des Relations Extérieures. Ce déplacement visait à initier des contacts avec les nouvelles autorités entrantes, avant la cérémonie d'investiture du Président élu, prévue le 15 août 2013, afin de les amener à envisager un changement dans la position de ce pays concernant notre Cause Nationale.

C'est dans ce cadre, que notre Consul Honoraire à Asunción M. Jorge Salomon Jure Vallejos a entrepris des démarches auprès de Mme Leila Rachid, Présidente de la Commission de Transmission du Pouvoir Présidentiel et M. Eladio Loizaga Ministre des Relations Extérieures désigné pour les amener à l'adoption d'une position favorable à Notre Cause Nationale et les convaincre d'éviter l'envoi d'une invitation aux séparatistes pour assister à la cérémonie d'investiture du Président élu.

Il faut signaler que **Mme Leila Rachid, membre de l'équipe chargée de la transition gouvernementale, ancienne Ministre des Relations Extérieures (2003-2008)**, est une grande amie du Maroc. **Mme Rachid a exprimé à maintes reprises son admiration et sa profonde amitié à l'égard du Maroc, et son soutien en faveur de notre intégrité territoriale.** Ainsi et lors de la visite de l'ex Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, M. Mohamed Benaïssa en janvier 2006 au Paraguay, Mme Rachid avait fait part de « **sa considération pour les efforts le déployés par le Maroc** » dans le cadre des Nations Unies « **pour parvenir à une solution politique du différend** ». De même Mme Rachid avait montré **son admiration pour la politique menée par Sa Majesté le Roi, Que Dieu L'assiste, qui « vise à faire du Maroc un Royaume moderne et développé ».** Mme Rachid avait par ailleurs défendu fortement l'ouverture de l'Ambassade du Paraguay à Rabat. Les deux parties avaient signé au terme de cette visite un Communiqué conjoint, à l'occasion de la réunion du mécanisme des consultations politiques.

Pour sa part, **M. Eladio Loizaga**, Ministre des Relations Extérieures se dit surpris quant à la décision prise par M Lara Castro, affirmant connaître la situation et la position du Royaume concernant la question du Sahara. M. Loizaga a affirmé que sa position relative à la question du Sahara est totalement différente de celle de ces prédécesseurs. Aussi, un retrait de la reconnaissance serait prévu et ce dès l'installation du nouveau gouvernement. C'est dans ce sens qu'un projet de communiqué de retrait de la reconnaissance de la pseudo « RASD » par le Paraguay a été communiqué par notre pays à Mme l'Ambassadeur Leila Rachid, à travers notre Consul Honoraire au Paraguay.

**La participation du Maroc aux cérémonies d'investiture du Président Horacio Cartes le 15 août 2013 a permis de poursuivre le dialogue constructif initié avec les nouvelles autorités paraguayennes, dans la perspective d'une révision de la position du Paraguay sur la question du Sahara et d'une reprise de la dynamique positive initialement engagée avec ce pays.**

A cette occasion, le Ministre paraguayen des Relations Extérieures, M. Eladio Loizaga a affirmé être parfaitement conscient de la préoccupation du Maroc et qu'il avait pris note de ce qui s'est produit depuis le rétablissement des relations entre le Paraguay et la pseudo « RASD » en août 2011. Il a ainsi précisé que son pays « allait corriger » cette situation dans les meilleurs délais.

**A signaler que les autorités paraguayennes entrantes, qui n'ont cessé d'afficher une volonté manifeste d'ouvrir une nouvelle page dans les relations bilatérales entre le**

Maroc et le Paraguay, ont honoré leurs engagements à l'égard de notre pays en s'abstenant d'adresser une invitation à la pseudo « RASD » pour prendre part aux cérémonies d'investiture du président Cartes, et ce, bien que le Paraguay reconnaisse cette entité fantoche depuis août 2011.

Les nouveaux responsables paraguayens se sont engagés en faveur d'une prochaine révision de la position du Paraguay sur la question du Sahara et l'adoption du communiqué devant annoncer le retrait de la reconnaissance de la pseudo « RASD » par Assomption, tout en étant conscient qu'un tel retrait est seul garant d'une relance des diverses actions de coopération suspendues jusqu'à présent par le Maroc.

Ils ont ainsi émis le vif souhait du Paraguay de voir le Maroc, dès la relance des relations bilatérales :

- reprendre l'importation de viandes bovines en provenance du Paraguay pour les besoins de l'Administration de la Défense Nationale ;
- octroyer la seconde tranche de l'aide financière accordée pour la construction de dispensaires en zones rurales paraguayennes, d'un montant de 350.000 dollars US, sachant que la première tranche de cette aide, de la même valeur, avait déjà été versée aux autorités paraguayennes ;
- procéder à l'accréditation de l'Ambassadeur du Maroc auprès du Gouvernement paraguayen avec résidence au Brésil ;

**La nouvelle équipe gouvernementale a vivement souhaité que ces actions puissent être lancées à l'occasion de la tenue des travaux de la seconde session de la Commission Mixte entre le Maroc et le Paraguay, avant la fin de l'année 2013.**

**Sur le plan parlementaire**, une délégation comprenant deux membres de la Chambre des Conseillers (groupe alliance socialiste) a effectué une visite au Paraguay, les 14 et 19 avril 2012. Durant cette visite la délégation parlementaire avait eu des réunions avec l'ex Président de la République M Fernando Lugo, avec le Ministre de l'Intérieur M. Carlos Fillosola, avec le Président du Sénat M. Jorge Oviedo Matto, ainsi qu'avec le Secrétaire de la Présidence M. Miguel Angel Lopez Prito.

**Concernant le volet multilatéral**, le Paraguay a confirmé son soutien à la candidature du Maroc au Conseil des Droits de l'Homme pour la Période 2014-2016, dans une note adressée à notre Mission Permanente à Genève par la Mission du Paraguay, soulignant l'accord de son Gouvernement à l'arrangement de soutien réciproque entre ladite candidature du Maroc et celle du Paraguay au Conseil Exécutif de l'UNESCO pour la période 2014-2017.

S'agissant du partenariat économique, et lors de la tenue à Rabat, le 9 mars 2009, des travaux de la 1<sup>ère</sup> Session de la Commission Mixte Maroc-Paraguayenne, les deux délégations ont procédé à l'examen de plusieurs volets de la coopération technique, notamment, dans les domaines de l'Agriculture (génie rural, production végétale, associations et organisations professionnelles agricoles, et élevage) ; de l'Équipement et du Transport ; de la Formation Professionnelle ; de l'Habitat social, et du Tourisme.

Dans le même sillage, le Maroc, par le biais de l'Agence Marocaine de la Coopération Internationale (AMCI), s'est engagé à contribuer au développement d'infrastructures sanitaires (dispensaires) dans les zones rurales du Paraguay, avec un montant de 700.000 dollars, et ce, pour une période de 2 ans.

En effet, l'Ambassadeur de Sa Majesté le Roi à Brasilia a procédé, le 27 octobre 2010, avec M. Héctor Lacognata à la signature et à l'échange de lettres officialisant l'octroi par notre pays de 700.000\$, destinés au financement de la construction de deux dispensaires en milieu rural. Une première tranche de 350.000 dollars US avait été versée au Gouvernement paraguayen, mais la deuxième tranche de cette aide, du même montant, a été gelée suite à la décision unilatérale de M. Lara Casto.

Cette décision avait également engendré la suspension par le Maroc de l'importation de viandes en provenance du Paraguay.

Il y a lieu de rappeler, par ailleurs, l'intérêt du Maroc à développer la coopération avec le Paraguay en matière d'exportation des produits agro-industriels et phosphatés. Le Paraguay serait, également, intéressé par le développement de la coopération dans le domaine énergétique et de l'environnement, notamment la gestion de l'eau et de l'énergie des grands barrages d'Itaipu et de Yacyreta.

Il est à signaler qu'en réponse à la Lettre Royale de Félicitations adressée par le Souverain, le 23 avril 2013, au Président paraguayen élu, M. Horacio Cartes Jara, suite à sa victoire à la présidentielle, celui-ci a adressé une lettre de remerciements à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste.

Dans sa lettre de remerciements, M. Horacio Cartes assure à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, qu'il « se félicite de l'invitation pour l'ouverture d'une nouvelle page dans les relations bilatérales entre le Maroc et le Paraguay » et qu'il « a la ferme conviction qu'il ne ménagera aucun effort pour parvenir à ce noble objectif ».

**I-PARTENARIAT POLITIQUE :****A/ CAUSE NATIONALE**

- Se féliciter des contacts maintenus avec les nouvelles autorités paraguayennes, notamment le Président paraguayen, M. Horacio Cartes Jara, M. Eladio Loizaga, Ministre des Relations Extérieures et Mme l'Ambassadeur Leila Rachid, Ministre Conseillère du Président, pour une reprise de la dynamique initialement engagée avec le Paraguay et un changement dans la position de ce pays sur la question du Sahara, particulièrement depuis la participation du Maroc aux cérémonies d'investiture du Président Cartes le 15 août 2013 tout en les remerciant à nouveau de pas avoir invité les séparatistes aux dites cérémonies ;

- Se féliciter de la décision du Président paraguayen d'ouvrir **une nouvelle page dans les relations bilatérales** avec le Maroc tel qu'il a exprimé dans la lettre de remerciements qu'il a adressée à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, en réponse à la Lettre Royale de Félicitations que le Souverain avait adressée à M. Horacio Cartes Jara suite à sa victoire aux élections présidentielles du 21 avril 2013 ;

- Réitérer aux autorités paraguayennes la ferme volonté du Royaume du Maroc de reprendre la dynamique initialement engagée avec ce pays, *et de voir le Paraguay retirer sa reconnaissance de la pseudo « RASD »* par l'adoption d'un communiqué officiel en l'objet, sachant qu'un projet dudit *communiqué avait été remis par notre pays à la partie paraguayenne. (A cet égard, M. Eladio Loizaga et Mme Leila Rachid ont exprimé leur entière disposition à œuvrer dans ce sens) ;*

- *Remercier, dans ce contexte, la position d'appui exprimée par les nouvelles autorités gouvernementales paraguayennes au Maroc sur la question du Sahara et pour leur disposition à ouvrir une nouvelle page dans les relations bilatérales entre les deux pays en procédant au retrait de la reconnaissance de la pseudo « RASD » ;*

- Souligner qu'une telle décision de retrait de la reconnaissance permettra de lever les obstacles **qui ont affecté les relations bilatérales depuis 2011**, suite à l'adoption du communiqué conjoint entre l'ancien Ministre Jorge Lara Castro et le séparatiste Haj Ahmed, soi-disant Ministre de la pseudo « RASD » pour l'Amérique latine, à savoir :

- Le projet d'ouverture d'une Ambassade du Maroc à Assomption sur la base du principe de réciprocité (pour mémoire, le Liban est le seul pays arabe qui dispose actuellement d'une Ambassade à Asunción); ce projet ayant été paralysé, ou dans un premier temps, l'accréditation de l'Ambassadeur du Maroc auprès du Gouvernement paraguayen avec résidence au Brésil.
- L'importation de viandes en provenance du Paraguay qui avait été suspendue.
- L'octroi par le Maroc de la seconde tranche de l'aide financière d'un montant de 700.000 dollars US pour le financement d'infrastructures sanitaires (dispensaires) dans les zones rurales du Paraguay, sachant que la première tranche de cette aide, d'un montant de 350.000 dollars US avait été accordée à la partie paraguayenne après échange de lettre entre les deux pays mais que la remise de la seconde tranche d'un même montant **avait été suspendue.**

- L'octroi de bourses d'études au profit d'étudiants paraguayens pour poursuivre leurs études au Maroc, lequel se trouve jusqu'à présent paralysé.
- La tenue des travaux de la seconde session de la Commission Mixte entre le Maroc et le Paraguay, avant la fin de l'année 2013.

- Rappeler, par ailleurs, que M. Hamed Franco, ex Ministre paraguayen des Relations Extérieures, avait annoncé, lors de sa visite au Maroc en qualité de Ministre Conseiller Diplomatique du Président paraguayen, le 19 juillet 2009, le souhait du Paraguay de procéder à **la nomination de Consuls Honoraires au Maroc notamment à Tanger, à Casablanca et à Laâyoune.**

## **B/ PROCESSUS DE DEMOCRATISATION ET COOPERATION**

- Informer les nouvelles autorités paraguayenne sur les avancées réalisées par le Maroc en matière de consolidation du processus démocratique et sur les nombreuses réformes politiques et sociales lancées dans ce cadre par le Souverain, dont la réforme de la Constitution, la création du Conseil National des Droits de l'Homme ou encore l'Institut du Médiateur tout en revenant sur le projet de Régionalisation Avancée ;

- Rappeler dans ce contexte les nombreuses opportunités qui s'offrent aux deux pays pour le partage d'expériences et la mise en œuvre de programmes de coopération communs, notamment en matière sociale (lutte contre la pauvreté, habitat salubre, villes satellites, lutte contre la corruption, lutte contre le trafic de drogue, etc.).

## **C/ CADRE JURIDIQUE DE LA COOPERATION**

- Souligner la volonté du Maroc de fixer, dès l'ouverture d'une nouvelle page dans les relations bilatérales, une date pour la tenue, à Asunción, de la deuxième Session de la **Commission Mixte de coopération** maroco-paraguayenne, sachant que la première session de cette Commission a tenu ses travaux à Rabat, le 9 Mars 2009;

- Exprimer la ferme volonté du Royaume du Maroc de mettre à nouveau en application le mécanisme des Consultations Politiques, prévu par le **Mémorandum d'Entente instituant lesdites consultations** et signé entre les deux pays en 1999, qui prévoyait des rencontres périodiques et régulières entre les responsables marocains et leurs homologues paraguayens ;

- Manifester le souhait du Maroc d'élargir le cadre juridique de la coopération, en réactivant les projets d'accords en instance et en adoptant de nouveaux instruments ;

## **II- PARTENARIAT EN MATIERE ECONOMIQUE:**

- Rappeler que dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions des travaux de la première Commission mixte maroco-paraguayenne tenue au Maroc en mars 2009, il avait été convenu de :

- l'organisation d'une mission commerciale au Maroc ou au Paraguay pour une mise en relations effective entre les opérateurs et Hommes d'affaires des deux pays, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord signé, en 2000, entre le Centre Marocain de Promotion des Exportations et Pro-Paraguay, devenu REDIEX ;
- l'organisation d'une mission technique afin d'initier une coopération maroco-paraguayenne dans le domaine de l'agriculture, du développement rural et de l'élevage (génie rural, production végétale, associations et organisations professionnelles agricoles) ; de l'Equipement et du Transport, de la Formation Professionnelle, de l'Habitat Social et du Tourisme ;
- l'établissement d'une coopération dans le domaine énergétique et de l'environnement (la gestion de l'eau et de l'énergie des grands barrages d'Itaipu et de Yacyreta, intéresse, particulièrement, le Paraguay) de même qu'en matière de phosphates.

### **III- COOPERATION UNIVERSITAIRE ET ACADEMIQUE :**

- Souligner la disposition du Maroc à octroyer des bourses d'études au profit d'étudiants paraguayens. Il est à rappeler que l'ancien Ministre paraguayen des Relations Extérieures, M. Héctor Lacognata a, lors de sa visite au Maroc en octobre 2009, émis le souhait d'utiliser les bourses offertes (bourses au titre de l'année académique 2009-2010) par le Maroc pour des formations de courtes durées (une année) en espagnol au profit de 5 lauréats d'écoles de journalisme paraguayennes. La possibilité d'une prise en charge des frais de transports (billet d'avion) et de séjour pourrait également être examinée par notre pays ;

- Exprimer la disposition du Maroc à parvenir à la signature d'un Accord entre les Académies Diplomatiques des deux pays et la possibilité d'instaurer des stages de formation au profit de jeunes fonctionnaires des Ministères des Affaires Etrangères des deux pays (Pour rappel la délégation paraguayenne avait évoqué cette question, lors de la tenue à Rabat de la 1<sup>ère</sup> Commission Mixte) ;

- Rappeler que le Maroc reste engagé à faciliter aux autorités paraguayennes le recrutement, pour le compte de l'Université Nationale du Paraguay, d'un professeur de langue arabe ayant également une parfaite maîtrise de la langue espagnole, selon le souhait antérieurement exprimé par la partie paraguayenne, sachant que M. Lacognata avait émis le souhait, lors de sa visite au Maroc, de pouvoir recruter des professeurs de langue arabe d'écoles primaires.

### **IV- PRINCIPAUX ACCORD EN INSTANCES :**

- Relancer le projet d'accord, sur la promotion et la protection réciproque des investissements, (toujours à l'étude par le Paraguay) ;

- Finaliser le projet d'accord en matière sanitaire et vétérinaire entre les deux pays. Le Paraguay souhaite conclure cet accord, afin de lui permettre d'exporter la viande bovine au Maroc (ledit projet est toujours à l'étude par le Maroc). Il y a lieu de rappeler qu'une lettre avait été adressée à Monsieur le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre Chargé de l'Administration de la Défense pour suspendre toute importation de viandes en provenance du Paraguay pour les besoins de ce Département.



**PROJET DE**

**COMMUNIQUE DU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES DE LA  
REPUBLIQUE DU PARAGUAY SUR LA DECISION DU GOUVERNEMENT  
NATIONAL DE RETIRER SA RECONNAISSANCE DE LA REPUBLIQUE  
ARABE SAHRAOUIE DEMOCRATIQUE**

Le Gouvernement de la République du Paraguay a décidé de retir

## **PROYECTO DE**

### **COMUNICADO DEL MINISTERIO DE RELACIONES EXTERIORES DE LA REPUBLICA DEL PARAGUAY SOBRE LA DECISION DEL GOBIERNO NACIONAL DE RETIRAR SU RECONOCIMIENTO DE LA REPUBLICA ARABE SAHARAUI DEMOCRATICA**

El Gobierno de la República del Paraguay ha decidido retirar su reconocimiento de la “República Árabe Saharaui Democrática” y romper cualquier relación con esta entidad.

Esta decisión interviene tras una reevaluación del comunicado conjunto sobre el Establecimiento de Relaciones Diplomáticas entre la República del Paraguay y la “República Árabe Saharaui Democrática”, firmado en la ciudad de Asunción, el día 18 de agosto de 2011.

Tiende a favorecer el proceso de reglamento de dicha cuestión por el Consejo de Seguridad de la Organización de las Naciones Unidas y apoyar los esfuerzos desplegados por el Secretario General de dicha Organización y Su Enviado Personal para lograr una solución política, definitiva y mutuamente aceptable entre las partes.

Asimismo, el Gobierno de la República del Paraguay alenta a las partes a continuar las negociaciones de buena fe, para preservar la dinámica suscitada por la propuesta marroquí de otorgar un Estatuto de amplia autonomía para la región del Sahara y lograr una solución política basada sobre el realismo y el espíritu de compromiso conforme a las recientes resoluciones pertinentes del Consejo de Seguridad de la Organización de las Naciones Unidas.

**MESURES PRISES À L' ENCONTRE PARAGUAY  
SUITE A LA DECISION DE CE PAYS DE REPRENDRE LES RELATIONS  
DIPLOMATIQUES AVEC LA PSEUDO « RASD ».**

- Surseoir à l'ouverture d'une Ambassade du Royaume du Maroc au Paraguay ;
- Suspension du soutien financier accordé à l'Ambassade du Paraguay à Rabat (couverture d'une partie du loyer), ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 ;
- Décision du Ministère Délégué auprès du Premier Ministre Chargé de l'Administration de la Défense Nationale, à l'initiative du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, de suspendre toute importation de viandes en provenance du Paraguay pour les besoins du Département de la Défense Nationale.
- Suspension de la deuxième partie (350.000 dollars US) du financement de dispensaires dans des zones rurales paraguayennes initialement engagé par le Maroc au Paraguay, dans le cadre de la coopération au développement (\*).
- Suspension de l'octroi de bourses d'études au profit des étudiants paraguayens.